



Tel.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 26 avril 2014, le conseil a adopté le règlement numéro 412-14-01 ayant pour but d'abroger le RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AU POURTOUR DES LACS 412-09.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 21 juin 2014 à 10 h au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet est disponible à l'hôtel de ville, situé au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h, sauf pour les congés fériés.

Donné à Val-des-Lacs, ce 14 mai 2014.

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvain Michaudville, directeur général de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 14 mai 2014 entre 8 heures et 21 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 14 mai 2014.

Sylvain Michaudville
Directeur général